



## **Compte rendu de la séance du vendredi 04 juillet 2014**

Présents : Bernard BOLORONUS, Jean BUEB, David FINK, Rachel BOSSWINGEL, Béatrice GARNIER, Clarisse MUNSCH, Sylvie NATIVEL, Yannick PANDIN, Laurent WIEST

Absents : Denis BOURQUARDEZ, Corinne JUNG

Excusés : François JACQUOT, Guillaume VIRON

Procuration : Olivier EGGENSPIELER par Jean BUEB, Céline KLEIN par Rachel BOSSWINGEL

Secrétaire(s) de la séance : Jean BUEB

### **Ordre du jour:**

1. S.A.G.E (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Largue - avis du Conseil Municipal
2. Rapport annuel sur le prix et la qualité des Ordures Ménagères
3. Enfouissement des réseaux - rue André Malraux centre village
4. chasse : agrément de permissionnaires
5. Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat
6. Motion de soutien à la brigade verte
7. Droit de préemption GAND-PETIT
8. Divers
  1. Projet d'Aménagement et de Développement Durable - SCOT du Sundgau
  2. Sortie en forêt

### **Délibérations du conseil:**

Le compte rendu de la séance du 20 Juin 2014 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **PROJET S.A.G.E. DE LA LARGUE - Avis du Conseil Municipal ( 01 07 2014)**

Le projet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Largue a été arrêté le 18 Février 2014 par la Commission Locale de l'Eau .

Le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur le projet SAGE, conformément à l'article L212-6 du Code de l'Environnement.

Monsieur le Maire présente les documents constituant le SAGE DE LA LARGUE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Concernant les mesures qualités du ruisseau concerné par le SAGE, les membres du Conseil Municipal souhaitent obtenir des valeurs plus récentes.



### Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité des Ordures Ménagères ( 02 07 2014)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

### Enfouissement des réseaux rue André Malraux ( 03 07 2014)

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la construction de la nouvelle école, il y aura lieu

- de réaménager les abords et l'accès au site depuis la rue André Malraux.
- de procéder à cette occasion à l'enfouissement des réseaux B.T. et téléphone rue André Malraux (de l'Eglise jusqu'à la Mairie)

Le Syndicat d'Electricité a chiffré ces travaux à 81 000 € H.T ( 96 876,00 € TTC) et subventionnerait ce projet à hauteur de 40 % au maximum.

Concernant le réseau ORANGE, les travaux s'élèverait à 24 078.00 € H.T. (prestations d'ingénieries incluses).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'engager ces travaux étant précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014,

- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération,

- AUTORISE le Maire à demander les aides auprès du Département du Haut-Rhin et du Syndicat d'Electricité.

### CHASSE - AGREMENT DE PERMISSIONNAIRES ( 04 07 2014)

Monsieur le Maire informe que Monsieur Franck VIAL, adjudicataire des lots de chasse 2 et 3, souhaite la nomination en qualité de permissionnaires de :

- M. Marcel PAYOT demeurant à 42130 MONTVERDUN
- M. Laurent JOFFRE demeurant à 75013 PARIS

Vu l'avis favorable de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du 24 Juin 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable quant à la nomination de MM Marcel PAYOT et Laurent JOFFRE en qualité de permissionnaires des lots de chasse 2 et 3, dont Monsieur Franck VIAL est adjudicataire.



MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF ( 05 07 2014)

**Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat**

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de BALLERSDORF rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.



*République française*  
**DEPARTEMENT du HAUT-RHIN**  
**COMMUNE DE BALLERSDORF**

En outre, la commune de BALLERSDORF estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de BALLERSDORF soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

MOTION DE SOUTIEN A LA BRIGADE VERTE (06 07 2014)

Monsieur le Maire fait part de l'avenir incertain de la Brigade Verte suite au projet de loi police territoriale présenté le 16 juin 2014 au Sénat. En effet, la structure Brigade Verte sous la forme et son statut actuel de Syndicat Mixte est amenée à disparaître dans un délai prévu au plus tard le 31 décembre 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, réaffirme

- son attachement à cette police de proximité dont le fonctionnement a fait ses preuves depuis 25 ans par sa capacité d'adaptation aux diverses missions confiées et par sa disponibilité au service des élus et de la population des 314 communes haut-rhinoises qu'elle sert,
- sa volonté de pérenniser la BRIGADE VERTE afin de mettre en avant un service public de qualité, précurseur dans la mutualisation de ses matériels et de ses effectifs, modèle d'une généralisation à l'ensemble du territoire national.

Le Conseil Municipal souhaite une action commune au niveau de l'Association des Maires du Haut-Rhin, afin de renforcer cette action.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER ( 07 07 2014)

Monsieur le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner du bien appartenant à M. Alain PETIT et Mme Véronique GAND situé 4 Rue du Ruisseau - Section 01 - parcelle 179/33.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas faire usage de son droit de préemption.

DIVERS

- Projet d'Aménagement et de Développement Durable - SCOT DU SUNGAU  
Monsieur le Maire présente le document de travail portant sur le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- Sortie en forêt : les Membres proposent d'organiser une sortie en forêt samedi 13 Septembre 2014 à 9h00.



*République française*  
**DEPARTEMENT du HAUT-RHIN**  
**COMMUNE DE BALLERSDORF**

- Temps d'activités périscolaires : Monsieur le Maire présente l'état des inscriptions aux diverses activités.
- Réforme des rythmes scolaires : L'Education Nationale a retenu les horaires proposés par la Commune.
- Opération "brioches" : Les dates de l'opération ont été modifiées. Elle aura lieu du 09 au 16 Septembre 2014.
- Majoration de la valeur locative des terrains constructibles  
Monsieur le Maire informe les Membres que la Commune a la possibilité d'appliquer une majoration de la valeur locative des terrains constructibles non bâtis lorsque les voies publiques, les réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité ont une capacité suffisante pour desservir les constructions qui seraient implantées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 22h00.  
Délibéré en séance, les jours et an susdits